Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES OUTRE-MER

Rapport d'activité

2017

Le SMA
Notre victoire : leur réussite
www.le-sma.com | #le_SMA | @SMA_Outremer

ÉDITO P 3

SYNTHÈSE 2017 P 4

S'INSCRIRE
DANS LES POLITIQUES AU PROFIT DE LA JEUNESSE P 8

RECRUTER
AVEC UNE OFFRE ADAPTÉE AUX JEUNES ULTRAMARINS P 9

FORMER
EN DÉVELOPPANT L'EMPLOYABILITÉ P 11

INSERER
EN RÉPONDANT AUX BESOINS DES ENTREPRISES P 13

PARTENARIAT
EN SÉCURISANT LES RELATIONS ET LES PARCOURS P 14

FOCUS
C'EST ARRIVÉ EN 2017 P 16

PERSPECTIVES 2018 P 19

Ce défi n'aurait su être relevé sans **l'adhésion active de l'ensemble de nos partenaires publics et privés** qu'ils soient territoriaux ou nationaux.

Le Service militaire adapté est désormais **en mesure d'accueillir annuellement six mille volontaires,** conformément à l'objectif, qui lui avait été fixé en 2009 par le Président de la République.

Arrivé à son terme, le plan « SMA 6000 » **a mobilisé** les forces économiques, institutionnelles et associatives **autour d'un projet unique d'insertion socioprofessionnelle qui peut être qualifié de structurant** pour les territoires d'outre-mer.

Ce défi n'aurait pu être relevé sans **l'adhésion active de l'ensemble des partenaires publics et privés, qu'ils soient territoriaux ou nationaux**. Il a aussi été porté par **l'engagement sans faille, empreint d'autorité et de bienveillance, de tous les cadres** qui se sont succédés depuis huit années pour atteindre cet ambitieux objectif de doublement des effectifs accueillis tout en maintenant le même niveau d'insertion.

Depuis près de deux ans, nous avons mené des études, conduit des expérimentations et sollicité des échanges pour **élaborer un nouveau projet pour le SMA**.

A mon niveau, je me suis engagé notamment à faciliter le recueil de bonnes pratiques et de propositions concrètes et innovantes auprès de toutes et tous, volontaires, cadres et partenaires. Celles-ci nourrissent donc ce nouveau projet destiné à garantir une employabilité durable à chaque volontaire qui décide de nous rejoindre.

A l'occasion des différents colloques, notamment celui tenu au Conseil économique, social et environnemental, **d'importants jalons ont été marqués** dans notre réflexion. Ils ont permis de réaffirmer le cadre de notre action, de fixer des orientations et de **présenter les grandes lignes d'un projet cohérent, et exigeant**.

Notre victoire : leur réussite !

Général Thierry de Ladoucette
Commandant le Service militaire adapté

SYNTHÈSE 2017

6010
bénéficiaires
dont 4810 volontaires stagiaires

28%
de jeunes femmes
parmi les volontaires

77%
de taux d'insertion
sur la base de 4240 volontaires stagiaires sortis du SMA entre le 01/01 et le 31/12/17

RECRUTEMENT

Profil des volontaires stagiaires	
Illettrés de niveau 1-2	39 %
Sans diplôme pro et/ou techno	53 %
Aucun diplôme	39 %
Age moyen	21,6 ans

FORMATION

Taux de réussite aux examens (volontaires stagiaires)	
Certificat d'aptitude personnelle à l'insertion (CAPI)	91 %
Permis B (pour les volontaires éligibles)	77 %
Attestation de formation citoyenne (AFC)	93 %
Certificat de formation générale (CFG)	98 %
Formation aux premiers secours (CSST)	96 %

INSERTION

Typologie de l'insertion (volontaires stagiaires)	
Emploi durable (CDI, CDD de plus de 6 mois, alternance)	50 %
Emploi de transition (CDD compris entre 1 et 6 mois)	22 %
Sorties positives (dont poursuite de formation)	28 %
Insertion sur le territoire local	**78 %**

BUDGET 70,8 M€
(hors masse salariale)

37 % de ce budget provient de fonds de concours (33 % Europe et 4 % des collectivités).

A ces fonds de concours, s'ajoute 1 % provenant de la Taxe d'apprentissage.

Polynésie française

Guyane

Nouvelle Calédonie

ENCADREMENT **1 105 militaires et civils**

En 2017, **le taux d'encadrement du SMA était de 15,5%.**

Taux	Polynésie française	Martinique	Guadeloupe	Guyane	La Réunion	Mayotte	Nouvelle Calédonie
Nombre de bénéficiaires *	655	1002	1027	701	1367	664	581
Féminisation	35%	34%	32%	18%	21%	20%	45%
Pour les volontaires stagiaires (VS)							
Illettrisme de niveau 1-2	31,3%	44%	34,4%	53,6%	36,8%	39,8%	40,7%
Sans diplôme « pro et/ou techno »	61,3%	53,4%	40,4%	57,5%	53,9%	62,2%	48,7%
Aucun diplôme	38,8%	35,8%	31,9%	49%	42%	46,6%	35,2%
Réussite au Permis B	90,4%	78,5%	73,6%	68,9%	76,3%	71,3%	79,8%
Attribution CAPI	98,4%	91,6%	89,2%	91%	90,7%	89,2%	93%
Emploi durable (CDI, CDD de plus de 6 mois, alternance)	52,1%	34,1%	47,6%	61,8%	62,4%	48,3%	37,6%
Emploi de transition (CDD entre 1 et 6 mois)	13,5%	26,5%	22,3%	21,5%	17,4%	15,3%	50,4%
Sorties positives	34,3%	39,4%	30,2%	16,7%	20,2%	35,2%	12%
Insertion VS	**82,4%**	**79,5%**	**82,5%**	**77,5%**	**78,4%**	**89,2%**	**71,5%**

*** Total : 5997, auxquels il faut ajouter 13 VT recrutés pour servir au Détachement de Périgueux**

DÉVELOPPER ET ENTRETENIR LES CAPACITÉS DU SMA

INFRASTRUCTURE

Guadeloupe

- Livraison d'un bâtiment d'hébergement et de commandement pour une compagnie de formation professionnelle de 168 stagiaires — 4,5 M€

Guyane

- Réhabilitation de logements — 0,8 M€
- Rénovation d'un bâtiment familles à Saint Jean du Maroni — 0,6 M€

Martinique

- Livraison d'un bâtiment d'hébergement et de commandement pour une compagnie de formation professionnelle de 180 stagiaires — 4,0 M€
- Livraison de la deuxième tranche d'un centre de formation professionnelle — 2,0 M€

Mayotte

- Livraison d'un pôle de formation bâtiment-travaux publics pour 80 stagiaires — 6,6 M€

ÉQUIPEMENT

En 2017, dans le cadre du **Plan annuel d'équipement**, le SMA a investi **1,9 M€**. Ce sont notamment 81 véhicules/engins et 9 matériels techniques qui ont été achetés au titre de ce plan, afin d'assurer la réalisation d'une **formation en adéquation avec les pratiques et besoins des entreprises des outre-mer**.

RESSOURCES HUMAINES

En 9 ans, le nombre de bénéficiaires a doublé ; celui des cadres a progressé de 38%.

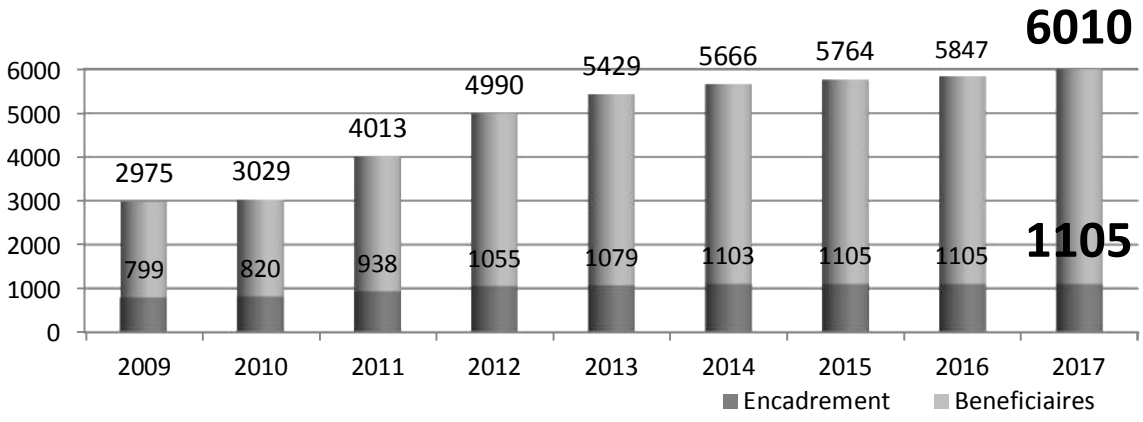

Depuis près de soixante ans, un dispositif pour et avec les Outre-mer

Dès sa création en 1961 dans le cadre de la conscription, le Service militaire adapté (SMA) a intégré dans sa mission les dimensions « remise à niveau scolaire » et « accompagnement vers l'emploi ». Depuis la suspension du service national, le SMA se concentre sur **l'insertion socioprofessionnelle de jeunes volontaires ultramarins**, âgés de 18 à 25 ans, éloignés de la formation et de l'emploi.

Le SMA, commandé par un général détaché de l'armée de Terre, est composé d'un état-major situé à Paris, au sein du ministère des Outre-mer, de sept régiments(*) outre-mer aux ordres d'officiers supérieurs en temps de commandement et d'un centre de formation à Périgueux.

Le commandement du SMA est placé pour emploi auprès du ministère des Outre-mer (MOM) qui définit les orientations, les objectifs et les modalités de sa mission d'insertion.

Désormais, cette mission consiste à :
- dispenser une formation militaire, civique et morale ;
- favoriser une meilleure insertion par une formation socioprofessionnelle adaptée ;
- participer à la mise en valeur les collectivités d'outre-mer ;
- participer aux plans de défense, de protection, de secours et d'aide au service public.

Ses missions ont ainsi un double objet, civil et militaire.

Le préfet (ou le haut-commissaire de la République) **est un interlocuteur majeur du SMA au niveau territorial.** Il propose en effet pour chaque SMA les objectifs de formation professionnelle et de travaux au profit des collectivités territoriales (chantier d'application). Il préside le conseil de perfectionnement du SMA (cf. page 12).
Enfin, en tant qu'autorité de gestion d'une partie des crédits européens, il inscrit et contrôle les fonds affectés aux unités du SMA.

L'officier général commandant supérieur de zone (COMSUP) **a autorité sur les unités du SMA concernant les activités militaires.** En effet, les formations du SMA *«s'insèrent dans l'ensemble des forces interarmées placées aux ordres de l'officier général commandant supérieur des forces armées dans le département, le territoire ou la collectivité territoriale d'outre-mer où elles sont implantées».*

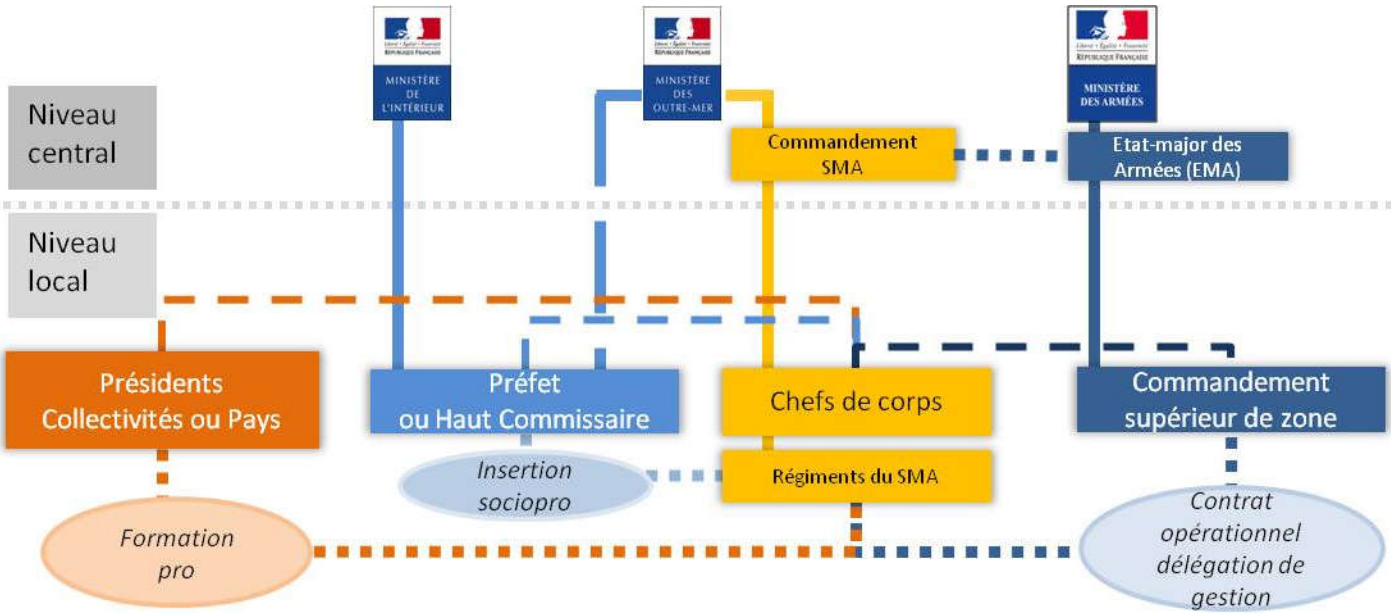

S'INSCRIRE DANS LES POLITIQUES AU PROFIT DE LA JEUNESSE ET DE L'EMPLOI

SMA 6000, objectif atteint

La décision de 2009 visant le doublement de l'offre de formation du SMA s'est traduite par une montée en puissance, initiée en 2010, de tous les régiments. L'objectif des 6 000 bénéficiaires est désormais atteint dans le cadre de la programmation budgétaire triennale 2015-2017.

L'atteinte de cet objectif a été réalisé en s'appuyant sur quatre piliers :

- acquisition ou réalisation des infrastructures nécessaires à l'accueil et la formation des volontaires ;
- création de formations ouvertes aux jeunes diplômés demandeurs d'emploi ;
- renforcement des partenariats avec les acteurs de l'emploi, de l'orientation et de la formation afin d'optimiser le recrutement des bénéficiaires et sécuriser les parcours avec un effort marqué vers le monde de l'entreprise ;
- doublement de l'offre de formation (plus de 50 métiers) et renforcement de l'ingénierie visant l'acquisition des compétences professionnelles et des compétences sociales nécessaire à une meilleure employabilité des jeunes.

Politiques européennes en faveur de la jeunesse

L'action du SMA s'inscrit volontairement dans plusieurs des objectifs thématiques prioritaires retenus par les programmes de la Commission européenne.

Les régiments installés dans les départements et régions des Outre-mer répondent parfaitement aux critères d'éligibilité des investissements prioritaires (IP) retenus.

Le SMA obtient ainsi des financements européens car il cible une jeunesse vulnérable et agit en faveur de l'inclusion sociale.

L'ensemble de ces financements, issus du Fonds social européen (FSE), de l'Initiative européenne pour la jeunesse (IEJ) et du Fonds européen de développement régional (FEDER) bénéficie directement aux volontaires du SMA.

UNE OFFRE ADAPTÉE
À UNE JEUNESSE VOLONTAIRE ET ENGAGÉE

RECRUTEMENT

APPRENDRE

ENCADRER

FORMER

volontaire stagiaire (VS)	volontaire technicien (VT)	engagé volontaire (EVSMA)	
6 à 12 mois	1 an (renouvelable 4 fois)	jusqu'à 11 ans	**CONTRAT sous statut militaire**
346.32€/mois	à partir de 743.54€/mois (1)	à partir de 1522.96€/ mois(1)	**Rémunération brute de base**
▪ Formation socioprofessionnelle complète ▪ Insertion dans l'emploi ou poursuite de formation	▪ Première expérience professionnelle, notamment d'encadrement	▪ Formation militaire, spécialisée et pédagogique ▪ Expérience de formation en situation de responsabilité	**FINALITE**
✓**avoir plus de 18 et moins de 26 ans à la date de dépôt de la demande ;** ✓avoir sa résidence habituelle en outre-mer ; ✓être apte médicalement ; ✓de nationalité française ; ✓être en règle avec la journée défense citoyenneté (JDC) [2]; ✓avoir un casier judiciaire compatible avec l'exercice du métier de militaire. ✓**volontariat accessible** si : • en situation d'échec scolaire et/ou professionnelle ; • sans qualification professionnelle ou qualifié mais souhaitant une réorientation professionnelle ; • non diplômé (cursus long) ; • qualifié ou diplômé (cursus 6 mois) souhaitant une remobilisation vers l'emploi.	✓**avoir plus de 18 et moins de 26 ans à la date de dépôt de la demande** ✓être en règle avec la journée défense citoyenneté (JDC) ; ✓Être apte médicalement ; ✓avoir un casier judiciaire compatible avec l'exercice du métier de militaire ; ✓être volontaire pour un contrat d'un an (renouvelable) ; ✓être titulaire d'un BEP, CAP ou baccalauréat dans l'une des spécialités enseignées au sein des unités du SMA ; ✓être motivé pour être aide moniteur .	✓**avoir entre 18 et 30 ans à la date de signature du contrat [3];** ✓être de nationalité française ; ✓avoir un casier judiciaire compatible avec l'exercice du métier de militaire; ✓être en règle avec la journée défense citoyenneté (JDC) ; ✓être apte médicalement ; ✓être titulaire a minima d'un titre V (CAP, BEP, ...), dans l'une des spécialités enseignées au sein des unités du SMA .	**CRITÈRES**
4800	**1200**	**entre 60 et 100**	**Moyenne de recrutement annuel**

(1)La solde est indexée selon le territoire d'affectation
(2)Ex Journée d'appel et préparation à la Défense (JAPD)
(3)Le recrutement EVSMA est principalement proposé à des jeunes diplômés métropolitains ou à des volontaires techniciens remplissant les critères de sélection.

LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME

En accueillant près de 39% de jeunes en situation d'illettrisme, le SMA est un acteur majeur dans les Outre-mer de la lutte contre ce facteur d'exclusion sociale. En 2012, il a rejoint le collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme », fédéré par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) et s'est engagé activement dans la « Grande cause nationale » en 2013.

La lutte contre l'illettrisme est consubstantielle à la formation délivrée au sein du SMA. Ainsi, **le programme SMAlpha vise à évaluer puis renforcer les compétences de base des jeunes détectés en difficulté.** Il s'appuie sur une plateforme numérique, développée par la société GERIP, permettant d'assurer une évaluation puis une remédiation cognitive individualisée.

Le programme SMAlpha intègre des répétiteurs, volontaires techniciens et **engagés du Service Civique**, pour accompagner les stagiaires durant leur parcours de réussite, ainsi que **des professeurs de l'Education nationale** mis à disposition des régiments du SMA par les rectorats et vice-rectorats, dont la mission prioritaire vise à préparer les jeunes non diplômés au Certificat de formation générale (CFG).

La maîtrise des compétences de base permet l'apprentissage de toutes les autres compétences, en renforçant donc leur employabilité et en favorisant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

LE SMA ET LA MOBILITÉ

En s'appuyant sur les compétences et les savoir-faire de L'Agence de l'outre-mer pour la mobilité (LADOM) et du Comité national d'accueil et d'action pour les Réunionnais en métropole (CNARM), le SMA participe directement à la mobilité des jeunes en provenance des départements-régions des Outre-mer désireux de poursuivre une formation dans l'hexagone afin d'obtenir une qualification professionnelle ou un contrat de professionnalisation. **Un effort soutenu d'anticipation a été réalisé** afin d'améliorer les procédures pour **identifier et préparer les volontaires à une mobilité**.

Ainsi, au total en 2017, **22% des volontaires stagiaires insérés** ont pu bénéficier d'une mesure de **mobilité vers l'hexagone**, soit pour une insertion durable, du type engagement aux sein des forces armées, soit en poursuite de formation (Alternance, Titre V à Périgueux,…)

#1formation1métier1avenir

FORMATION

ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES HUMAINES, SOCIALES ET PROFESSIONNELLES

Les différentes formations proposées au sein des régiments du SMA visent essentiellement à l'acquisition, par les volontaires, de compétences professionnelles et sociales. Celles-ci leur permettent de renforcer leur employabilité et de devenir des citoyens autonomes et responsables.

En matière de formation professionnelle, les liens tissés avec les organismes de formation et les organisations professionnelles, les chambres consulaires et les entreprises permettent de mettre en place des formations qui répondent aux besoins du tissu économique local.

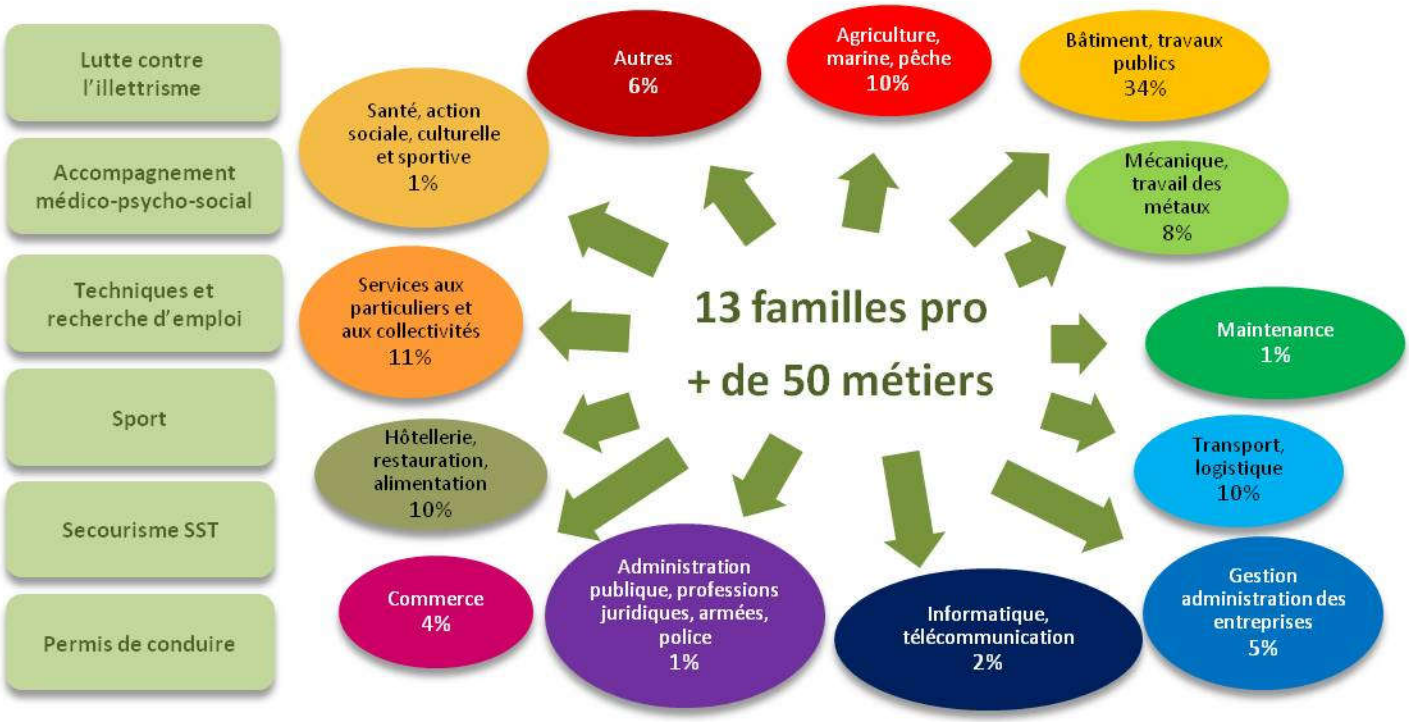

AFPA - Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes

Le SMA et l'AFPA, en lien étroit avec LADOM, entretiennent une relation partenariale forte dans le cadre de la poursuite de formation en mobilité des volontaires du SMA. Ce partenariat très opérationnel se concrétise dans l'ensemble des centres de l'hexagone et de façon plus spécifique entre le centre AFPA de Boulazac et le détachement du SMA de Périgueux.

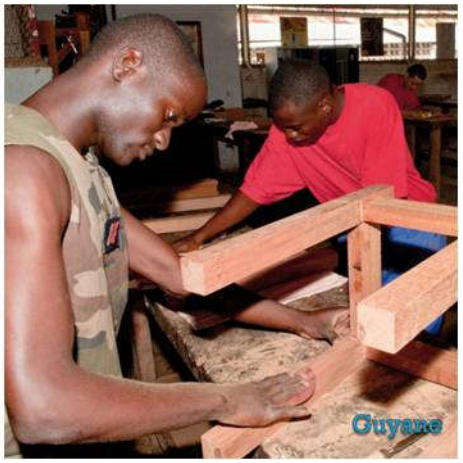

ETRE À L'ÉCOUTE DES TERRITOIRES VALORISER LES COMPÉTENCES PRÉPARER L'ENCADREMENT

Chaque année, les conseils de perfectionnement des régiments du SMA garantissent, au regard des besoins en emploi local, la légitimité et la pertinence des formations professionnelles proposées.

Sous l'autorité du Préfet ou du Haut Commissaire de la République, ce conseil réunit les représentants des services de l'Etat et des collectivités territoriales liés à l'emploi, à l'orientation et à la formation professionnelle ainsi que des représentants du monde des entreprises. Il permet notamment, sous la forme d'un dialogue ouvert et constructif, d'analyser les résultats annuels des unités et d'envisager les améliorations possibles pour répondre aux besoins locaux. Les préconisations validées lors de ce conseil sont ensuite soumises à la décision du ministre des Outre-mer, puis mises en œuvre localement.

Par ailleurs, les chefs de corps des unités installées Outre-mer sont membres de droit (collège Etat) des Comités régionaux de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP). **Les CREFOP assurent, par région, la gouvernance de la formation professionnelle.** Ils sont composés de représentants de l'Etat, de la Région, des partenaires sociaux et des représentants des opérateurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation.

Les chefs de corps du SMA participent ainsi à la définition des politiques publiques concernant la formation et l'orientation professionnelle sur les territoires dans lesquels ils exercent leur responsabilité.

Le Détachement du SMA à Périgueux

Inauguré en 1996, seule unité du SMA stationnée en métropole, le détachement de Périgueux est un centre de formation et d'accueil au profit de trois populations spécifiques :

- **les officiers et sous-officiers appelés à servir dans les unités du SMA implantées outre-mer**. Ils suivent au DSMA une formation de quelques jours, différenciée par future fonction occupée, afin de les préparer à leur nouvelle mission et à leurs nouvelles responsabilités ;
- **tous les engagés volontaires du SMA** (EVSMA**), appelés à partir outre-mer pour encadrer et former les jeunes volontaires dans les filières professionnelles**. Après une formation militaire initiale de 3 mois à Fréjus, ils suivent une formation spécifique de 3 mois centrée sur leur rôle de formateur, grâce à l'expertise de la société de formation COGAN, leur rôle d'encadrant au SMA et s'initie pour la plupart au régime de vie d'une unité du SMA.
- **des volontaires stagiaires**, **originaires des départements d'outre-mer, auxquels il est proposé, toujours dans un cadre militaire, une poursuite de formation professionnelle en vue de leur insertion future**. Fonctionnant en partenariat avec l'AFPA de Boulazac et LADOM, le DSMA prépare à des titres professionnels de niveau V reconnus par l'Etat, avec un taux de réussite frôlant les 100%.

SÉCURISER L'INSERTION ET LA MOBILITÉ DES VOLONTAIRES

INSERTION

L'insertion dans l'emploi de chaque jeune, avec ou sans poursuite de formation, constitue l'objectif prioritaire du SMA.

DEVENIR CITOYEN, ACTIF et RESPONSABLE

Compétences sociales + Compétences professionnelles + Accompagnement = EMPLOYABILITÉ => INSERTION

Que ce soit localement ou au niveau national, les partenariats développés visent tous à mettre en place des parcours les plus sécurisés possible pour l'ensemble des acteurs : bénéficiaires, SMA, opérateurs et entreprises.

Grâce aux périodes d'application en entreprise (PAE) et aux jurys de formation professionnelle, le SMA est en contact permanent avec les chefs d'entreprises. Les échanges avec ces professionnels permettent d'adapter régulièrement le contenu pédagogique des formations délivrées afin d'optimiser l'employabilité de chaque jeune volontaire.

78%
Insertion locale

Mobilité (22%)

dont Défense (5%)

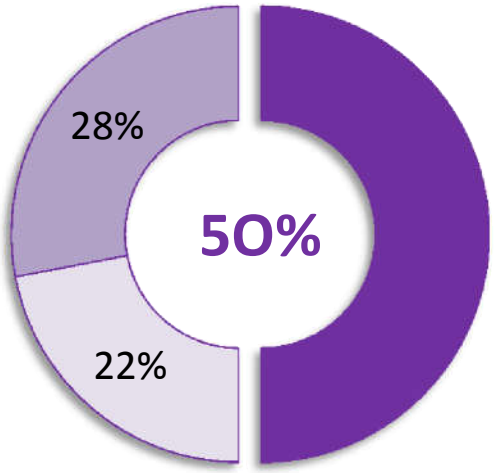

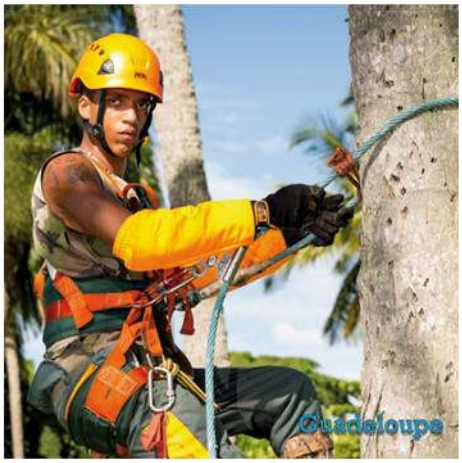

RASSEMBLER LES COMPÉTENCES ET FÉDÉRER SUR L'ENGAGEMENT

Pour remplir ses missions de recrutement et d'insertion, **le SMA est résolument tourné vers l'extérieur. Il met en œuvre à cette fin une politique de développement de partenariats**, tant au niveau national que territorial, avec tous les acteurs socio-économiques, institutionnels, privés ou associatifs. Ces partenariats permettent au SMA de faciliter le recrutement et l'insertion de son public spécifique, en améliorant la qualité de ses formations et en les adaptant en permanence aux besoins des entreprises.

Pôle Emploi, les missions locales, les services de l'Éducation nationale, les services sociaux des communes, les associations de quartier, la Direction du Service national (au travers des Journées Défense et Citoyenneté) facilitent ainsi le recrutement des jeunes éloignés de la formation et de l'emploi en les orientant vers les unités du SMA.

Par ailleurs, le partenariat développé avec l'**ANLCI** a notamment permis de se doter des outils nécessaires pour évaluer et identifier les jeunes en situation d'illettrisme.

Service civique

En 2017, le SMA a accueilli 74 personnes en Service civique. **En appui des professeurs de l'Éducation Nationale**, **leur mission principale permet de lutter contre l'illettrisme et d'augmenter le niveau général** des volontaires stagiaires. Leur champ d'intervention a été élargi en complément de fonctions « support » : aide au recrutement, animation web, secrétariat, RH, comptabilité,...

Labo des histoires

Après avoir fêté le premier anniversaire du partenariat actif entre le Labo et le SMA initié en Martinique, le premier atelier réunionnais « Apprendre à réussir » du Labo des histoires Réunion s'est tenu le 24 novembre au Régiment du SMA à Saint-Pierre. Il a rassemblé de jeunes recrues qui entamaient une formation d'aide à domicile. Elles ont pu, à partir d'articles de journaux, écrire sur des situations de détresse et d'entraide.

FAVORISER LES RELATIONS POUR RESPONSABILISER CADRES ET PARTENAIRES

L'ensemble des partenaires et des cadres du SMA participe directement à la promotion, au recrutement et l'insertion socioprofessionnelle des volontaires. L'accueil et la bienveillance particulière dont bénéficient les jeunes volontaires au sein des organismes de formation et des entreprises traduisent la confiance accordée aux unités du SMA en matière de formation.

LES AMBASSADEURS

Le club des ambassadeurs du SMA regroupe des acteurs de l'orientation, de la formation, de l'emploi, des citoyens engagés au côté de la jeunesse et des entreprises, tous désireux d'**apporter leur contribution aux actions de promotion et de prospection de projets** susceptibles d'appuyer et de développer l'action du SMA. Il existe un niveau national et un niveau territorial.

Les missions du club des Ambassadeurs du SMA sont les suivantes :

- faire émerger le SMA de demain,
- promouvoir l'image du SMA,
- présenter à travers leurs réseaux, de nouveaux partenaires pouvant renforcer l'action du SMA,
- participer à la vie et aux actions du club.

Le Label SMA INSERTION

Le label SMA insertion s'inscrit dans le cadre du développement d'une **démarche partenariale fondée sur la confiance mutuelle**. Il s'agit d'une marque d'engagement pragmatique permettant d'accroître la visibilité du SMA et de la structure labellisée et d'encourager la diffusion de leur projet à vocation sociale.

Le Label SMA insertion vise à :

- **distinguer** les structures d'accueil, de formation et/ou d'emploi en raison de leur engagement particulier dans l'accompagnement des jeunes du SMA ;
- **certifier** la réalité d'un partenariat actif et d'une communauté d'esprit entre la structure partenaire labellisée et le SMA ;
- **garantir** au bénéficiaire du SMA la nature de l'engagement et l'expérience acquise par la structure dans laquelle il va être accueilli après la fin de sa formation au SMA.

FOCUS

#PourSaintMartin le SMA s'engage au secours des populations

08 septembre : mise en place du dispositif d'aide et de secours aux populations

Dans le cadre des plans de secours déclenchés immédiatement après le passage de l'ouragan IRMA sur les Iles du Nord des Antilles, le Service militaire adapté a engagé une partie de ses moyens pour appuyer des unités de la sécurité civile et des forces armées aux Antilles.

Le régiment du SMA de la Martinique a déployé sur Saint-Martin une section de 23 jeunes volontaires formés aux opérations de sauvetage-déblaiement afin de participer aux missions de secours à la population.

Le régiment du SMA de Guadeloupe, qui accueille chaque année une centaine de jeunes Saint-martinois, est maintenu en alerte afin d'apporter un éventuel soutien supplémentaire.

Le Service militaire adapté, son général, Thierry de Ladoucette, ses cadres et ses volontaires ont tenu à témoigner aux populations touchées, de leur profonde et indéfectible solidarité ultramarine.

15 septembre - création d'un "bataillon SMA".

Les autorités administratives locales et les Forces Françaises Aux Antilles demandent la création d'un Bataillon SMA. Placé sous les ordres du chef de corps du RSMA de la Guadeloupe, c'est à terme 206 cadres et volontaires du régiment, renforcés par 55 femmes et hommes du RSMA de la Martinique qui œuvreront dans les îles du Nord.

Articulé en deux compagnies, ce bataillon aura plusieurs missions :

- *1 compagnie "légère"* : déjà sur place à 70%, elle sécurise les chantiers grâce à ses élagueurs et participe au déblaiement et au nettoyage.
- *1 compagnie "lourde"*, avec ses engins de chantiers, elle sera en charge d'ouverture d'itinéraires et du dégagement des gravats. Elle dispose aussi de spécialistes en infrastructures (maçonnerie, électricité, plomberie...).

20 septembre - le RSMA-M intervient pour désenclaver une famille isolée depuis 36h.

À la demande des autorités locales et de la mairie du Gros Morne, une colonne de 30 volontaires, renforcée d'un engin spécialisé, a été engagée ce matin dans le quartier "Rivière Lézarde deux" pour ouvrir 400 mètres de piste obstruée de troncs, de branches et de boue afin de désenclaver une famille coupée du monde depuis le passage de MARIA. Après 1.5 km de marche d'approche, le chantier occupera nos volontaires une bonne partie de la journée, pour au final, avoir la satisfaction d'aider les plus démunis face à la catastrophe.

Dans le même temps, 60 autres volontaires ont été envoyés sur la N3 entre Balata et Morne Rouge pour faciliter la remise en état de l'axe.

03 octobre - fin du plan d'urgence, place à la RECONSTRUCTION

Depuis le 30 septembre, c'est un détachement du SMA d'environ une centaine de volontaires qui est en place. Il est constitué à plus 65% de volontaires du régiment de la Guyane et 34% de celui de la Martinique. Ce détachement a pour rôle d'assurer la phase de transition entre l'urgence (aux ordres des Forces armées aux Antilles) et la reconstruction à Saint-Martin sous tutelle du Ministère des outre-mer avec la nomination du Préfet Philippe GUSTIN en tant que Délégué interministériel à la reconstruction.

24 octobre - Les «marsouins» du RSMA de la Guyane sont de retour.

C'est avec la fierté du travail bien fait dans des conditions difficiles que le détachement "IRMA" du RSMA-Gy est rentré ce samedi soir au quartier Némo de Saint-Jean du Maroni.

AU TOTAL, CE SONT DES MILLIERS D'HEURES QUI ONT ÉTÉ CONSACRÉES AU SECOURS DES POPULATIONS. Cette expérience de solidarité et d'entraide a marqué tous les volontaires et les cadres qui se sont engagés aux côtés des forces civiles et militaires, valorisant ainsi les compétences développées au sein de leurs régiments respectifs.

FOCUS

Polytechnique : nos régiments accueillent une vingtaine d'élèves

Chaque année, **dans le cadre de leur formation à l'Ecole Polytechnique, des jeunes étudiants font le choix du Service militaire adapté** afin d'acquérir une expérience réelle de commandement. Ils sont dix-neuf cette année, dont quatre jeunes femmes, à rejoindre les régiments du SMA pour une durée de 4 mois et aller à la rencontre de volontaires qui attendent beaucoup d'eux. Dépaysement culturel et brassage social qui font la force de ce rendez-vous à forte valeur humaine.

Ainsi, le 05 décembre 2018, le commandement du SMA a accueilli au Ministère des Outre-mer 19 élèves officiers polytechniciens (EOX) pour une mise en ambiance, préalable à leur départ vers l'un des 7 régiments du SMA : Martinique (3), Guadeloupe (3), Guyane (2), La Réunion (4), Mayotte (2), Polynésie (3) et Nouvelle Calédonie (2).

Le général Thierry de Ladoucette, commandant le SMA, a partagé un moment avec eux et a souligné **l'excellence de leur choix**, la nécessaire intelligence de situation et l'ouverture aux autres dont ils devront faire preuve, même pour une période somme toute très courte. *"Profitez de cette expérience extraordinaire pour vous enrichir humainement et participer activement à la réussite des jeunes volontaires du SMA et acquérir ainsi des enseignements et des souvenirs utiles pour la suite de votre vie personnelle et professionnelle"* .

Ils ont aussi pu **rencontrer des cadres qui ont témoigné de leur expérience**, fait part de leurs recommandations et les ont préparés à cette aventure inédite et enrichissante qui les attend.
L'objectif principal de ce stage vise à éveiller et développer chez les élèves les compétences relationnelles et humaines indispensables à l'exercice de leurs futures responsabilités d'ingénieurs et de cadres :

+ une expérience de commandement, dans le cadre de la Formation militaire initiale, dispensée à tout volontaire du SMA;

+ une rupture géographique (stimulation de la capacité d'adaptation et d'autonomie), sociologique (connaissance des hommes et gestion des relations humaines au sein d'un groupe) et intellectuelle, sans doute la plus déterminante, qui fait prendre conscience à l'élève que l'excellence scientifique ne peut ignorer le savoir-être, l'aptitude à écouter, fédérer, convaincre et communiquer;

+ une mise en pratique de leurs connaissances, car ils se verront confier un dossier transverse utile au développement du régiment d'accueil et ils réaliseront un mémoire de stage à destination de l'École polytechnique, de la Direction des ressources humaines de l'Armée de Terre et du Commandement du SMA.

crédit photo : Le SMA / POPS / Com

#NouvelleCalédonie : le Premier ministre visite "la Ferme"

crédit Photo : Ivan Cotignola

Le Premier ministre, Édouard Philippe s'est rendu le 04 décembre en fin de matinée au Régiment du service militaire adapté, en compagnie d'Annick Girardin, Ministre des Outre-mer, et de Sébastien Lecornu, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire. Il y a notamment visité la « Ferme », le pôle de formation de la plate-forme des Métiers de la terre.

« *Cette visite est une volonté de l'État puisque c'est un dispositif tourné vers la jeunesse. Les assises des Outre-Mer qui vont s'ouvrir sont essentiellement tournées vers la jeunesse. Je pense que parmi les dispositifs que le premier ministre va découvrir, le RSMA est un dispositif qui fonctionne en Nouvelle-Calédonie* », avançait le chef de corps du régiment.

ETRE PRÉSENTS POUR L'AVENIR DE LA JEUNESSE OUTRE-MER

Apprentis d'Auteuil, les Compagnons du Devoir et du Tour de France, le Secours Catholique-Caritas France et le Service militaire adapté se sont associés pour organiser, pour la première fois, une rencontre nationale sur le thème "À l'école des Outre-mer – Partageons nos talents", le vendredi 17 novembre, de 9h30 à 19h00, à Paris, à la veille de la Journée Outre-mer Développement et en présence d'Annick Girardin, ministre des Outre-mer.

Forts de leur expérience sur le terrain auprès des jeunes, qu'ils soient en difficulté scolaire, en insertion ou en situation de précarité, les quatre organismes ont décidé d'agir ensemble pour mettre en valeur les richesses des Outre-mer, explorer **les initiatives remarquables développées dans ces territoires** en matière d'éducation, de formation, d'insertion, et débattre sur les attentes et les perspectives de développement de ces régions.

Nourrie de témoignages, de contributions en ateliers, d'expressions artistiques travaillées avec des jeunes ultramarins, cette première rencontre nationale a rassemblé **plus de 200 participants**, dont 70 jeunes et leurs accompagnants venus des Outre-mer. Ce colloque a ainsi permis aux jeunes, aux professionnels de l'éducation et de l'insertion, et aux acteurs locaux de valoriser les réussites à travers des témoignages clairs et objectifs, mais aussi définir leurs problématiques et leurs attentes envers la métropole. Les échanges ont donné naissance à un document présentant **cinq projets pour améliorer la prise en compte de la jeunesse ultramarine**.

| LES 5 PROJETS |

«Ouvre-boîte en Outre-mer», programme d'accompagnement à l'entrepreneuriat, pour des jeunes éloignés de l'emploi.

Création d'un ensemble scolaire à Mayotte, accueillant particulièrement des enfants en difficultés sociales, familiales ou scolaires.

Le «régiment plateforme», pour favoriser des actions collaboratives entre les acteurs publics, privés et associatifs au sein des régiments du SMA.

Compagnonnage en outre-mer, avec des référents et des structures de formation.

«Défi jeune action», pour inclure la jeunesse dans la concertation ultramarine.

Un projet participant à *l'édification d'une société de compétences*

Le projet « **SMA 2025 » s'inscrit dans les orientations politiques suivantes** :

- **concept d'investissement**, permettant de former un jeune peu qualifié pour l'insérer durablement dans l'emploi et lui ouvrir des perspectives professionnelles ;
- **inclusion numérique** par la formation et l'éducation aux services et outils digitaux des jeunes et des publics en difficulté, en partenariat avec les associations et les collectivités locales ;
- **approche globale et cohérente de l'action publique en matière d'insertion**, visant à développer l'intégration territoriale des acteurs ;
- **affirmation d'une spécificité de l'action dans les outre-mer**, soulignée plus spécifiquement dans le domaine de l'insertion, par le Conseil économique, social et environnemental dans son rapport sur «le défi de l'insertion professionnelle des jeunes ultramarins ».

Phase 1

Il conviendra, dans un premier temps, de **renforcer le dispositif.**

Pour 2018, **20 postes de cadres seront créés**, sur les 127 prévus durant le quinquennat, car il convient, pour Annick Girardin, ministre des Outre-mer, de «***donner toutes les conditions pour la bonne conduite des missions du SMA, c'est une priorité du Gouvernement.***»

Par ailleurs, conformément à la décision du Premier ministre, **80 volontaires supplémentaires** seront accueillis au RSMA de Nouvelle-Calédonie.

Enfin, **le parcours de «cadets citoyens»** sera en expérimentation à Mayotte dans l'année. Il s'adressera aux jeunes résidants de 17 ans, français ou étrangers en situation d'acquisition de la nationalité.

PROJET « SMA 2025 »

Références

Le grand plan d'investissement 2018-2022, Premier ministre, septembre 2017.
Donnons nous les moyens de l'inclusion, Ministère du travail, janvier 2018
Plan pour l'inclusion numérique, Président de la République, juillet 2017.
Rapport de la Cour de comptes, décembre 2015.
Avis du CESE 2015-05, février 2015.

Phase 2

Outre ces travaux, le SMA devra inscrire son action et son développement sur **sept axes prioritaires, définis par le ministère des Outre-mer,** en co-construisant des solutions adaptées aux territoires et en intégrant les évolutions relatives à l'orientation, à la formation professionnelle et à l'alternance, car *« **le SMA, en tant que force vive ultramarine, est évidemment partie prenante de l'exercice*** ».

Axe 01 : renforcer l'accompagnement médical, psychologique et social des jeunes du SMA, et ce de manière individualisée, afin de lever les freins à leur insertion socioprofessionnelle ;

Axe 02 : appuyer la dynamique de l'alternance, en jouant non seulement le rôle de « SAS » de préparation, mais aussi en favorisant l'intégration directement en deuxième année d'une formation qualifiante ou diplômante des jeunes du SMA ayant acquis le niveau de compétences nécessaire ;

Axe 03 : inscrire le SMA dans une dynamique de formation qualifiante, notamment par le développement des titres professionnels et de pôles de compétence spécifiques, en lien avec les besoins ou potentiels de chaque territoire ;

Axe 04 : initier un programme SMA visant à favoriser les échanges inter-outre-mer des volontaires du SMA, dans le cadre du développement de leur compétences sociales et de leur connaissance mutuelle ;

Axe 05 : valoriser l'impact social et économique du SMA en mesurant le devenir des jeunes jusqu'à deux ans après leur sortie ;

Axe 06 : inclure le SMA dans la révolution numérique en cours ;

Axe 07 : prolonger le réflexe « plate-forme SMA » dans les territoires afin de renforcer la coordination et la collaboration des acteurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi.

L'ensemble de ces axes a été présenté par Madame Annick Girardin, ministre des Outre-mer, lors du colloque SMA qui s'est tenu le 08 février 2018 au Conseil économique, social et environnemental.

Martinique | Guadeloupe | Guyane | La Réunion | Mayotte | Nouvelle Calédonie | Polynésie française | Paris | Périgueux

Le SMA

Notre victoire : leur réussite

www.le-sma.com | #le_SMA | @SMA_Outremer

Ministère des Outre-mer
Commandement du Service militaire adapté
27 rue Oudinot – 75358 PARIS 07 SP
Tél : 01 53 69 24 84 – Mél : comsma75@gmail.com

Crédits

Coordination éditoriale : ComSMA/Pôle Opérations
Création et réalisation : Capitaine Frédéric Lardoux

Impression : H2 Impression – juin 2018
Photos : Régiments du SMA | David Damoison | ADC Gilles Gesquiere | Labo des Histoires |DICOD | SIRPA Terre

Ce rapport présente des données arrêtées au 15 janvier 2018, pour la période du 01 janvier au 31 décembre 2017.